



CULTE DOMINICAL DU 22 JANVIER 2023

EBEN-EZER : LA PUISSANCE DU CRI DE L'ADOPTÉ -19-

1 Samuel 2 : 21-26 ; Luc 2 : 40-52 ; Proverbes 13 : 11

Frère Pamphile VUNDA, Pasteur

Grandir et continuer de grandir malgré tout (Suite)

Les deux premiers points de notre enseignement ayant été analysés à savoir : la valeur d'une graine semée à Silo et grandir pour une grande utilité sociale, entamons notre troisième point : **les 3 dimensions de la croissance d'un adopté.**

Une croissance est une action de grandir, de se développer ou de pousser. Le monde parle de la croissance dans plusieurs domaines et secteurs de la vie : économique, démographique, ...

Ainsi, nous avons une croissance physique et spirituelle.

Souvenons-nous de cette phrase suivante prononcée dans le cadre de cet enseignement : « tout ce que Dieu fait, commence petit et finit grand » !

Ainsi, la croissance est donc un processus décidé par Dieu, auquel Il soumet tous les êtres vivants.

Proverbes 13 : 11 nous apprend cette sagesse : la richesse mal acquise diminue, mais celui qui amasse peu à peu l'augmente. Marchons pas à pas et amassons petit à petit car Dieu nous soumet chacun à un processus de croissance et ce, dans plusieurs domaines ; et lorsque nous allons comprendre ces choses, personne ne jalouerait son prochain.

Le Dieu Tout-Puissant avait tout le pouvoir de nous envoyer son fils Jésus déjà à l'âge adulte ; cependant, Il Lui a soumis au processus de croissance décidé à tous les hommes afin d'être un modèle pour nous aujourd'hui. Et Jésus croissait physiquement et spirituellement comme nous dit Luc 2 : 40.

En guise d'introduction, considérons avant tout 2 éléments importants et nécessaires du processus de croissance d'un adopté avant d'abordé les 3 dimensions proprement dites :

- Le temps de croissance ;
- La soumission de l'adopté.

1. Le temps de croissance

L'exécution de tout processus dure un certain temps avec un début et une fin.

C'est ce que l'Apôtre Paul voulait nous faire comprendre dans Galates 4 : 1-2.

Toute l'idée d'un processus décidé par un père pour son héritier enfant est concentré dans un seul mot "jusqu'à".

Ce mot jusqu'à, marque un certain point qu'on atteint et au-delà duquel on ne dépasse pas.

Pour l'Apôtre Paul, l'héritier qui est encore enfant est dans un processus dont le temps est déjà fixé par son père à l'issue duquel le statut et la condition de cet enfant doivent obligatoirement changer.

Ce que le Père a décidé pour toi est une prophétie dont le temps est déjà fixé et qui marche vers son terme ... (Habacuc 2 : 2-3).

Il y a un temps où nous sommes sous la gestion de tutelle d'un administrateur, et un autre temps pour devenir maître de toutes choses.

Ne te compare pas à celui qui se réjouit aujourd'hui car nous n'avons pas tous le même temps de fin de processus parce que trop souvent, le long processus de Dieu cache des grandes destinées.

Le Seigneur Jésus notre modèle, nous apprend ceci : « étonné les docteurs de la loi par son intelligence et ses réponses à 12 ans seulement, ne nous dispense pas des 18 ans qui nous restent pour commencer le ministère public ».

Attention !!!

Les exploits qu'on peut réaliser au cours de notre processus de croissance ne raccourcissent pas le temps fixé par Dieu, le Père.

Pour Samuel, entendre Dieu nous parler et recevoir les visions que même notre père spirituel ne reçoit plus, ne traduisent pas la fin de la croissance d'un adopté (1 Samuel 3 : 18-19).

Autrement dit, il ne nous appartient pas de mettre fin à notre processus de croissance par les exploits que nous pouvons réaliser car avant le temps n'est pas le temps.

L'enfant prodige avait délibérément interrompu son processus de croissance et avait fini dans la mangeoire des porceaux (Luc 15 : 11-15) car un processus interrompu entraîne des troubles de croissance.

Ne soyons pas pressés de brûler les étapes ; obéissons au temps fixé par Dieu ; restons dans le processus et nous verrons la gloire de Dieu se manifester dans nos vies au temps convenable.